

Les griefs d'un curé

Autor(en): **Diricq, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **15 (1908)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les griefs d'un curé

Nous devons à l'obligeance de M. l'archiviste Daucourt, la communication d'un manuscrit intitulé :

« *Les griefs d'un curé, ou relation des 12 principales mortifications d'un curé par manière de discours de dédicace, entre trois curés, pour récréer leur esprit accablé de chagrin. Par un curé qui a tout expérimenté lui-même.* »

La disposition du titre fait présumer l'âge du manuscrit : il a la saveur d'une époque où l'on écrivait de loisir des ouvrages qui ne paraissaient jamais trop longs. Il date en effet de la fin du XVIII^e siècle, on y cite notamment une lettre de Mgr d'Uzès au Procureur-Général du Parlement de Toulouse, du 13 août 1762.

Nous le croyons inédit, du moins les recherches faites ne nous ont pas appris qu'il ait été publié quoique l'auteur ait manifesté quelque part l'intention de le faire.

Plusieurs personnes l'attribuent à M. le curé Raspiler, curé de Courroux ; pour notre part, nous en doutons. La liste des principaux ouvrages de Raspiler publiée par M. A. Kohler n'en fait pas mention et d'autres indices encore permettent d'en douter. ¹⁾ Il est même probable que toutes

1) Lors de la réunion générale de l'Emulation, le 15 octobre 1908, où il a été lu quelques pages de ce manuscrit, M. le Rd. doyen de Saignelégier a fait remarquer qu'il possédait un manuscrit analogue à celui-ci, qui serait probablement une traduction d'une version allemande. Il ne croit pas qu'il puisse être attribué à Raspiler. Nous sommes bien de son avis quant à ce dernier point, mais nous doutons qu'il ne s'agisse ici que d'une traduction d'une version allemande ; le style du manuscrit n'a pas cette allure. Nous croirions plutôt à l'existence d'une version latine du XVI^e siècle qui aurait servi de base à différents manuscrits, accommodés selon les lieux. L'auteur fait allusion à une source de ce genre.

ces descriptions ne s'appliquent pas directement au Jura.

Le manuscrit, assez volumineux, débute par cette épigramme: *Homo homini lupus* et se termine par une table des matières soigneusement détaillée qui spécifie tous les dangers et toutes les misères qui guettent un pasteur, tels: Curé mourant tout à fait chagriné de ses parents, page 15; ils sont ingrats, *ibid.*; fondations sont aujourd'hui usurpées, p. 130; maîtres d'école sont difficiles à contenter, p. 161, sont malicieux, p. 163, etc. etc.

Entre ces deux extrêmes se déroulent 250 pages d'une écriture serrée et appliquée. L'auteur y a intercalé plusieurs pages d'un cahier de 1516, intitulé:

« *Epistola multum vera de miseria Curatorum scripta à plebano Seniore Anno 1516.* »

« Je n'ai pas traduit en français, dit l'auteur, le latin qui est mêlé — au manuscrit — les curés l'entendent sans cela et il n'est pas nécessaire que les séculiers sans étude le sachent. »

Respectons ce scrupule.

L'auteur ajoute: « Dans l'écrit présent, j'observerai la méthode et pratique des médecins auprès desquels le principal est de connaître la maladie, sur quoi il est facile d'appliquer la médecine. Ainsi dans cette première partie, je parlerai de chaque adversité, en particulier, et avec le temps, dans la seconde partie, j'ordonnerai le remède. »

Cette médecine, si l'auteur a pu la préparer, n'est point parvenue jusqu'à nous, et c'est grand dommage, car elle devait contenir de merveilleuses recettes de diplomatie villageoise et citadine.

« Quant à la construction de cet ouvrage, continue l'écrivain, je le dresserai par manière de dialogue; d'un côté, parce que de cette façon la matière projetée peut être proposée avec beaucoup plus d'impression; d'un autre côté, parce que le style en sera plus agréable, selon l'humeur imputée aux personnes que je nomme: Pierre Plein d'Ardeur, curé de Maison de Dévotion, Paul Ardent de Charité, curé de l'Eglise de Patience, Laurent Souffre-Douleur, curé de la Ville de Persécution. »



C'est la compassion qu'il éprouve pour ses confrères atteints de quelque malheur qui a porté l'auteur à écrire ces pages; cette sollicitude n'allait pas sans quelque causticité. Elle nous a valu les *Griefs d'un Curé*, mais aussi de pittoresques scènes de mœurs locales; c'est de l'histoire anecdotique.

Le « bon boire » et le « bon manger » y tiennent une large place, la quantité surtout importe.

Le bon boire, c'est un large coup de vin, abondant, copieux, à plein verre. Le bon manger, c'est une écuelle plantureuse, hautement chargée de fèves, de choux, que l'on attaque à pleine cuillère, sans crainte de toucher le fond; c'est quelques couples de poulets bien entourés de sauce verte ou jaune, c'est un plat de viande dans son jus, où l'on taille d'épaisses tranches succulentes, juteuses!...

Sa Majesté le Ventre est honoré, mais ses fidèles ne peuvent pas toujours lui rendre un culte très assidu; bourgeois et paysans se dédommagent quand l'occasion le veut.

Au fond, les soucis ne les tourmentent guère. L'ère des troubles paraît être passée. On ne voit plus de pestes qui anéantissent des villages, il n'y a plus de *Suèdes* pour empaler les croquants. Ce sont cauchemars du temps passé et si quelques vieux y songent encore ce n'est que par ouï dire, par les récits des autres vieux, entendus le soir, à la veillée.

De médiocres pillards rôdent parfois dans la campagne. Ce sont gens de peu d'ambition et de mince audace. Les paysans les éloignent à coups de fourche, et les chiens de garde flairent leurs chausses de très loin... A cela près le pays est calme. On a de quoi vivre honnêtement, mais, par habitude, on se plaint tout de même un peu. Rien ne se perd, rien ne paraît négligeable et si l'on a le bonheur de pouvoir dire: « M. notre frère, ou M. notre oncle a une cure », on s'estime très favorisé, car on saura si bien faire, que M. ce proche parent sera obligé d'avoir toujours la bourse ouverte, sous peine d'avoir le nom d'un pincemaille.

On profite aussi des fêtes patronales, des Dédicaces, on festoye et l'on danse devant le cabaret. Ce sont des jours de liesse. Les dîmes et la taille auxquelles, on ajoute souvent quelques cens, font un peu crier; on paye en rechignant, — sauf ce que l'on doit au Curé —, chaque fois que l'on

peut y parvenir. C'est de bonne prise, et le Curé hésite à poursuivre, car il y gagnerait un renom qui n'ajouterait rien à sa tranquillité. La somptuosité du costume n'embarasse personne, c'est l'accoutrement du XVII^e siècle à peine modifié pour les gens de la campagne. Les modes changent peu, la femme porte des cottes bigarrées; aux grands jours de fête, on voit apparaître quelques vertugadins. —

L'habitation est quelquefois vaste, mais toujours peu confortable, sauf à la Cure, où l'on sait un peu mieux ce que confort veut dire. Les gens du commun sont peu exigeants; deux pièces, souvent une seule, leur suffisent. Ils sont hospitaliers, les poules, les jeunes porcs vivent en leur compagnie, il y a de la place pour tous, et personne ne se gêne.

On couche sur des paillasses, les plus riches ont de la plume. En hiver, on se calfeutre dans une chambre bien chauffée, le bois coûte peu. Les fenêtres à croisillons sont hermétiquement closes et on les garnit encore de mousse pour se préserver du « mauvais air ».

L'hygiène n'est pas fameuse, de perfides microbes circulent en liberté, on les ignore. Cependant, on ne meurt pas beaucoup plus, ni beaucoup plus vite que de nos jours. Médecins et chirurgiens-barbiers sont peu nombreux. Les uns pratiquent la saignée, les autres arrachent les dents. C'est encore « le bon vieux temps ». Le populaire possède des recettes merveilleuses: dans la chambre des malades, une épaisse fumée de genièvre tue « le mauvais air »..., au pied du lit une brassée de paille est utile dans les cas d'engorgement, les poules y picorent ça et là!...

Nul ne songe qu'un ordre nouveau pourrait remplacer celui qui existe. La révolution qui va faire craquer le vieux moule social monte lentement vers l'horizon, mais l'aube n'a pas encore lui. Dans ces petits villages, chacun demeure endormi dans la routine berceuse du vieux temps, préoccupé de ses seuls intérêts immédiats, ne voyant rien au delà du cercle de ses « petits gagne », de ses petites disputes, de ses petites ambitions!...

La nomination d'un curé, ou le déplacement d'un maître d'école suffisent à occuper les esprits, c'est l'aliment intellectuel. On intrigue, à la veillée, on médite un bon tour.

Il arrive que la servante de la cure n'est pas trop disgraciée, si elle l'est, les bonnes choses dont elle dispose, la feront paraître la plus belle du monde. Et en échange de ce qu'elle donne, le païsan lui laisse, sans risques, de multiples agréments, en vertu de l'axiome bien connu: le pavillon couvre la marchandise.

Et le pauvre pasteur n'a personne pour le plaindre.

A la ville, l'officier représentant le prince et collateur de ses dîmes, est quelquefois un honnête homme, — tout arrive —; le plus souvent il se montre plus soucieux de gains que de scrupules; il donne ou refuse la justice, selon l'habileté du poursuivant. Il touche des deux mains et se montre bon philosophe et même bon Thomiste, en ce sens que chez lui l'accident produit la substance. Il a « un accident » en grains et un autre en argent; les deux lui rapportent plus que son traitement. C'est une puissance, il peut faire la pluie et le beau temps, il a mille moyens de nuire par le contrôle qu'il exerce sur toutes les professions. Mais il marche dans son rang et n'oublie pas d'enseigner au peuple comment se tiennent les gens de qualité. Il se mouche avec bruit, son verbe est sonore et son allure majestueuse.

Théoriquement le curé est seigneur et maître au village, il a haute main sur son régent qui doit le servir à table les jours de grande fête — et qui s'en acquitte volontiers pourvu qu'il trouve après la fête un coin de beurre au fond du pot — et sur les païsans auxquels il distribue l'onction de sa parole et quelques réprimandes quand il le faut absolument. Mais, régent et païsans ne sont pas très commodes. L'un a mille tours dans son sac, l'autre a une bien mauvaise langue..... Tout lui est occasion de scandale, fussent les meilleures choses du monde, dès qu'elles sortent du cercle qui lui est familier.

Il est religieux, oui, mais à sa façon. Il va volontiers à l'église où il veut entendre de longues homélies copieusement piquées de latin; il calomniera son curé sans vergogne, mais il ne peut s'en passer et si celui-ci, desservant une filiale, écourte son office du dimanche, dare-dare, son paroissien ira se plaindre à l'officialité. Il est frondeur, tout en étant naïvement pieux, et s'il veut que ses supérieurs songent à ses intérêts, il veut aussi qu'ils pensent au salut

de son âme. C'est un sujet sur lequel Jacques Bonhomme ne plaisante point.

L'école distribue une modeste instruction, reçue avec plus de modestie encore. L'un ne désire pas apprendre, l'autre ne voit pas la nécessité d'enseigner. Et d'ailleurs, où en prendrait-on les moyens ?

Une chose importe : bien vivre en attendant de bien mourir, car dans le fond, on a la foi. Et la vie passe ainsi doucement, coupée de quelques inimitiés toujours précieuses pour lui donner un peu de saveur, dans l'attente d'un bénéfique nouveau, dans le miroitement d'une Dédicace nouvelle...

Ainsi nous apparaissent, dans ce manuscrit, en raccourci et en résumé, les mœurs et les coutumes de ces villages, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'auteur y a consigné toutes ces choses avec la philosophie un peu désabusée d'un homme sage, qui pense que l'humanité ne pourrait pas valoir qu'on la quitte avec beaucoup de regret.

J'imagine que sur sa tombe, on aurait pu inscrire cette épitaphe qu'Etienne Baluz fit, dit-on, graver sur la sienne :

« Il gît ici le sieur Etienne
Il a consommé ses travaux
En cette vie, il eut tant de maux
Qu'on ne croit pas qu'il y revienne. »

Rousseau aurait pu lui donner un peu de son naïf optimisme, mais il ne paraît pas l'avoir connu. Au surplus, il est probable que l'auteur lui eût préféré ses lectures favorites : *Brixianus*, *Scott Erigène*, *Bercharius*, *Oliva*, *St-Anselme*, doctes théologiens dans le commerce desquels il ne pouvait acquérir que de graves pensées !

Et maintenant, nous laisserons parler l'auteur ; il affectionne une exacte appropriation des termes, il aime le mot juste, nous n'y voulons rien changer, mais il est bien entendu que nous abrégeons nombre de passages d'un intérêt relatif, en y faisant les indispensables raccords nécessaires à l'enchaînement du récit.

L'envie a réduit sous son obéissance la plupart tant des ecclésiastiques que des séculiers avec l'imagination opiniâtre

qu'ils croient qu'il n'est point d'état plus heureux, plus tranquille et plus commode pour vivre à l'aise et se donner du bon temps que celui des curés ou pasteurs des âmes. C'est la raison pour laquelle, il y en a peu qui, dans toutes les occasions qui se présentent, s'empêchent de trahir leur esprit envieux et malveillant par des discours piquants, injurieux et sensibles. Nous leur donnerons audience.

Plaintes de l'homme du commun: Les séculiers sont dans la pleine persuasion, et, en effet, l'homme du commun croit que personne n'est plus heureux que les pasteurs, il faut, disent-ils, que nous autres pauvres bourgeois et paysans, donnions au prince rentes et argent, et ce dernier sous tant de noms qu'on ne saurait tous les marquer, comme sont les impôts, les contributions, les péages, les aides, les subsides, les capitations, les censes foncières, la dîme, les frais de l'Officier, les poules, la taille, l'accise, l'argent des corvées, les diètes, etc. Et quand tout ceci ne suffit pas, on trouve de nouveaux termes et de nouvelles raisons pour extorquer de l'argent. Les ecclésiastiques sont francs de toutes ces choses, non seulement, ils ne donnent rien, mais il faut qu'on leur contribue richement, et ils ont dans leurs livres de rentes quantité des mots susdits avec quoi ils conjurent plus vigoureusement la bourse de l'homme du commun que le démon, car ils chassent beaucoup plus facilement les quarts-d'écus de la bourse que Belzebut d'un possédé.

Item, il dit: nous autres pauvres gens devons rudement travailler jour et nuit, au logis et à la campagne; il faut que nous allions tantôt ici, tantôt là, qu'il fasse bon ou mauvais temps. Lorsqu'au contraire le Curé est assis au logis, prend son repos, il peut dormir le matin si longtemps qu'il veut et s'il n'est pas las d'être sur le duvet et que les mouches ou le soleil ne l'incommodent point, il peut demeurer couché jusqu'à ce que la cuisinière ait préparé le dîner, pourvu qu'il lise de temps à autre une sainte Messe. Après dîner, il peut derechef reposer une couple d'heures, puis il boit un coup sur vêpres et va promener jusqu'au souper.

Nous autres, pauvres gens, avons un rude travail, beaucoup de soin, de souci et avec cela une pauvre pension; le

traitement ordinaire est un morceau de pain bis et de l'eau fraîche; si, par hasard, un morceau de fromage arrive, il tient lieu de dessert. On emporte tous les jours plus de viande de la table d'un curé qu'il n'en vient toute l'année sur la mienné; il vit mieux le jour du Vendredi-Saint, que moi le jour de Pâques.

Plaintes de ceux qui sont un peu au-dessus du commun: Les séculiers, qui sont un peu plus que l'homme du commun, qui portent l'épée et la perruque, ont sans cesse la bouche ouverte, mais il n'en sort qu'injures et calomnies. Voici leurs discours ordinaires: On donne trop aux pasteurs et néanmoins, ils ont déjà un beaucoup plus grand revenu que nous, ils ne rapportent rien au prince territorial, mais nous devons veiller à son intérêt et assembler l'année une grande somme d'argent. Je changerais volontiers mon gage contre celui de mon curé et je gagnerai beaucoup à ce change; ils ont une bonne vie, ils ne font que dormir, boire et manger.

Plaintes de chapelains: D'autres parlent un peu plus miséricordieusement, et de fait les chapelains dans les églises, cathédrales et collégiales tiennent pour une mortification particulière de fréquenter tous les jours le chœur et de remplir l'église en criant. Quand un curé, disent-ils, va une fois le jour et une demi-heure à l'église, il est tenu pour un pieux, zélé, vigilant pasteur des âmes; nous autres, il faut que dès le matin, nous soyons à l'église et lorsque, sur le tard, nous sommes en quelque bonne compagnie, la cloche se fait entendre et nous appelle à Vêpres, et souvent les Vêpres des morts surviennent, alors quelqu'un pourrait devenir gris, parce qu'il n'y a point de fin pour rejoindre la compagnie. Les curés s'assemblent et sont de bonne humeur, ils peuvent boire, et nous devons crier que nous pourrions mourir de soif. Les Curés sont exempts de toutes ces fâcheries, ils n'ont point de surveillants, leur doyen vient tous les ans une fois faire la visite et après, il poursuit son chemin.

Plaintes des religieux mendiants: Messieurs les religieux mendiants peuvent beaucoup raconter de leurs mortifications desquelles les Curés ne savent rien: Les Curés n'ont point de vêtements rudes et pesants sous lesquels nous

suons et ne pouvons nous défendre de la vermine, ils ont des chemises déliées et des habits légers, ils ne rôdent pas çà et là pour faire la quête, où nous pourrions geler en hiver et étouffer en été, mais l'hiver ils demeurent au logis dans la chambre chaude, l'été à l'ombre dans des berceaux de charmillle pénétrés de doux zéphirs. Nous devons avoir soin où nous trouverons une auberge: chez les païsans, le matelas est d'ordinaire une botte de paille et la courte pointe une puante serge de cheval; les compagnons de lit sont les souris, les jeunes chats, les poules, les oies, les cochons de lait qui crient et sautent dans la chambre; mais le curé sait son gîte et quand il veut aller dormir, la vieille Ursule a déjà fait le lit. Nous obtenons chez les païsans une pauvre nourriture et boisson: les viandes ordinaires sont, — quand le bonheur en veut — un morceau de chair de porc qui a deux doigts de lard et la soie sur la peau et cela dans des choux aigres; de la bouillie de farine de seigle, un pot plein de lait, une écuelle de salade, une couple d'œufs pourris et avec ça l'agréable pain bis; la boisson est du poiré, du vin piqué qui sent le tonneau, une cruche pleine de bière qui n'est pas encore épurée et dans laquelle nagent les grains de houblon.

Le curé a tous les jours deux fois son bon boire et son bon manger sur table et il peut le faire apprêter comme il le veut. Si nous sommes au logis dans le couvent, la portion de vin ou de bière est très petite, en été elle pourrait bien être encore une fois aussi grande et cependant plusieurs se lèveraient de table avec la soif. Nous avons assez à manger, mais notre sale frère Lambert, cuisinier, ne peut rien préparer comme il faut, une chose est encore crue et sanglante, l'autre est trop cuite ou brûlée.

Nous autres religieux sommes encore opprimés d'une autre pierre plus pesante qu'un quintal, savoir: nous autres hommes n'avons pas la même humeur ni inclination et ce qui réjouit l'un chagrine l'autre. Aucun curé ne ressent ces traverses, il peut faire de sa maison un couvent, dans lequel il est prier, sous-prier, gardien, vicaire et même provincial. S'il dort toute la nuit jusqu'au jour, il ne doit point appréhender de pénitence, car dans la maison de cure

il n'y a point de petites tables séparées pour manger avec les chats, et le médecin a défendu de boire de l'eau.

Plaintes des religieux qui vivent sous un abbé: La plus grande mortification des religieux dans les abbayes et prévôtés provient de ce que leurs supérieurs sont *ad vitam*, desquels s'il on est une fois haï, la disgrâce demeure tant qu'ils ont en main le timon du gouvernement, affliction que les curés ne connaissent ni de loin ni de près.

.
Voilà, dit l'auteur, à peu près les sentiments d'un chacun, touchant l'état tranquille des curés. Mais combien ces gens s'éloignent de la vérité! Je dissiperai leur envie et j'ôterai le couvercle de dessus le pot où ils ne verront avec les enfants du prophète que colloquinte amère comme la mort elle-même: *Mors in olla*, oui, la mort est dans le pot. Bien des gens s'imaginent qu'il y a dans le pot une viande qui sent bon, je mettrai le contraire devant leurs yeux et je prouverai que la mort, la colloquinte, et semblables herbes pernicieuses sont dans le pot; car les mortifications d'un curé sont si nombreuses et si puissantes qu'elles lui rongent la vie.

PREMIER DISCOURS.

Le Dimanche de la Dédicace peut bien être appelé le Dimanche des conviés, car au lieu où l'on célèbre la Dédicace, les bons amis s'assemblent. Lors donc que c'était la Dédicace de la Maison de Dévotion, M. Pierre Plein d'Ardeur invita ses deux voisins; ceux-ci étant partis de bon matin, ils se rejoignirent auprès du village et allèrent de compagnie vers la maison de cure. Ils devaient passer devant le cabaret où l'on entendait un grand bruit de danses et de disputes, ce qui leur fit déplorer le relâchement des mœurs, en constatant qu'ils ne pouvaient aller à l'encontre de cela sans s'attirer sur le coup toute la commune. Le cabaretier a un grand louage, il faut qu'il donne beaucoup au prince et à la commune pour le cabaret, si l'on veut chasser les hôtes, il ne pourra pas non plus payer, de manière que l'intérêt seigneurial et commun est inexorablement amoindri. C'est la Dédicace, tout s'en va; en effet,

l'argent s'en va, la conscience s'en va, la chasteté s'en va et au diable certainement. Pendant ce discours, les deux hommes traversèrent la place, où se tenait la danse publique, qui fourmillait de gens, et ils entendirent des gens qui se disaient les uns aux autres. Voyez comme ces Messieurs courent après le boire et le manger; il leur est plus nécessaire d'aller à la Dédicace que de s'occuper de leurs Offices.

M. Paul: Ne nous soucions pas de ces discours; quand ces gens-là nous verront entrer à l'église, ils verront qu'ils ont mal jugé.

Etant arrivés à la maison de cure, ils furent reçus à bras ouverts, ils racontèrent à M. Pierre Plein d'Ardeur ce que les gens avaient dit; il devint ardent et impétueux et voulut sur l'heure faire comparaître les calomniateurs dans la maison de cure et leur donner une dure réprimande. Mais sur les exhortations de M. Laurent, il y renonça. Tous trois firent alors leurs dévotions et étant de retour à la maison, ils s'assirent au jardin dans un lieu de plaisance pour tenir un bon discours jusqu'à ce qu'il fut temps d'aller à table.

M. Pierre : Il y a quelque temps, M. Georges Sans Consolation, curé du Lieu de désordre, étant malade, je lui ai rendu visite. Quand on eut remarqué que c'était fait de sa vie, je vis avec étonnement comment les choses se passèrent dans la maison de cure. La cuisinière fit transporter dans l'école un grand coffre rempli de linge et ramassa du salé, du lard, du beurre, de la farine, des pois, des lentilles, de l'orge, des épices, des lits, des habits, de l'étain et semblables, dont elle remplit une chambre du maître d'école; le maître d'école ne perdit pas non plus de temps à faire bon butin, le vin lui semblait si bon que toute la nuit il ne fut pas à jeun. Sa femme ayant même pris les poules, les chapons, les oies, elle les enferma dans sa maison.

M. Laurent : J'ai été exécuteur du testament d'un curé qui fut 25 ans dans un endroit et eut une cure passable. Nous autres exécuteurs du testament fouillâmes tous les coins, mais nous ne pûmes trouver en argent que cinq

chillings et quelques cruizers, laquelle somme ne fit pas tout à fait six bons batz. Dieu sait, s'il y en eut pas davantage ou si le reste ne tomba pas entre des doigts crochus. Les parents accusèrent nous autres exécuteurs du testament qu'il fallait que nous eussions partagé l'argent. Après avoir vendu le bétail, le grain, etc., nous tirâmes à peine autant que nous puissions payer les dettes et autres frais. J'envoyais les présences au Vicariat, ajoutant que les parents sortiraient les mains vides. On me renvoya 12 écus; les ayant remis aux parents, ils dirent que je leur restituais cela par un remords de conscience.

M. Pierre : Ainsi vont les choses, mais écoutez maintenant la suite de ma relation. Les parents de M. Georges arrivèrent aussi, mais s'étant saoulés, ils tombèrent en discussion, se reprochèrent les uns aux autres que l'un ayant reçu du curé plus de biens que l'autre, il fallait donc qu'après la mort une égalité fut faite, qu'alors ils partageraient les uns avec les autres. Cela arriva dans le poëlle et le malade couché dans la chambre entendait tout avec moi.

Il est facile de s'imaginer quel crève cœur il en ressentit. Je le consolai si bien que je pus et à la fin je chassai ces ivrognes de la maison; s'étant assemblés dans la grange, l'alarme fut encore pire; je ne pus demeurer plus longtemps, car il faisait nuit et je n'osais découcher à cause de différents malades. Là-dessus je partis. Je ne fus pas plus tôt sorti de la maison que les parents, comme des chiens enragés, se lancèrent sur moi parce que j'emportais la clef de la cave. Craignant qu'ils ne me rouassent de coups, je donnai la clef à la cuisinière.

Etant retourné le lendemain, je trouvai M. Georges expiré. Après la Messe que je dis pour le repos de son âme, le dîmeur me raconta que lui, la cuisinière et la servante du bétail avaient été seuls près du mourant, que les parents avaient continué leurs querelles, jusqu'à ce qu'ils en vinsent aux coups, et qu'ayant fait prier le maire de bien vouloir mettre en paix ces gens-là, il avait répondu que M. Georges n'avait pas mérité qu'il encourut la disgrâce de ces gens par rapport à lui.

Aux obsèques, ce fut encore bien autre chose. Bon Dieu ! comme tout allait sans dessus dessous. La cuisinière était sans cesse occupée à mettre cuire, car un essaim de parents, de compères, de filleux, de filleules, de patriotes et d'autres amis étaient arrivés. Les maîtres d'école des alentours comparurent aussi de bonne heure et conféraient avec Messieurs les maîtres d'école leurs voisins, des cantiques qu'ils chanteraient dans le convoi. Un chacun prétendait posséder le plus beau, les vapeurs du vin leur étant montées à la tête, ils commencèrent d'éprouver les cantiques et la Messe. Alors s'éleva un bruit confus dans la maison de cure, comme dans un cabaret un jour de foire. Plusieurs ecclésiastiques, clercs et religieux vinrent aussi, mais plutôt à cause de la bonne chère que pour prier pour le défunt. L'enterrement fini, je marchai à pas de géant vers la maison de cure ; là, il y avait un entassement de gens que j'eus toutes les peines de fendre la foule. La cour était toute remplie de mendiants. On leur distribua les aumônes ordonnées dans le testament, mais ils ne s'en contentèrent point. Ils voulurent aussi avoir à boire et à manger. On leur distribua du pain et du vin, puis on les fit sortir de la cour, mais la plupart demeurèrent devant la porte, et quand on l'ouvrait, ils se glissaient toujours dedans l'un après l'autre, les uns se tenaient devant la cuisine, les autres devant la cave. Ayant vu un robuste soldat congédié, je lui dis de chasser dehors ces mendiants intraitables, de se tenir près de la porte et de n'en plus laisser entrer aucun, qu'il aurait à boire et à manger à son souhait et la vieille culotte de M. le curé défunt pour récompense. Ce lui fut une commission agréable, aussi il s'en acquitta fidèlement.

Dans la grange, il y avait deux tables, l'une pour les porteurs de morts, l'autre pour les maîtres d'école. Sous le noyer dans la cour était la troisième table ; là étaient assis les compères et les commères, les filleux de baptême et de confirmation de M. le curé. Dans le poëlle d'en bas était une longue table ; là étaient assis les parents et parce qu'ils ne pouvaient pas tous s'asseoir, il y avait devant le poëlle près de l'escalier une table pour les petits neveux et les petites-nièces. Dans le poëlle d'en-haut étaient les ecclé-

siastiques, dans la cuisine il y avait presque autant de cuisinières que de pots près du feu. Dans la maison du maître d'école se faisait la rôtisserie par quelques femmes établies pour cela. Dans le garde-manger près de la cuisine, on donna premièrement à manger à ceux qui devaient servir à table, et après on commença de servir. Un chacun était joyeux et de bonne humeur. Les ecclésiastiques firent rouler les discours sur les points suivants :

Qui emporterait le bénéfice vacant ? Combien rapporte-t-il par an ? Combien M. Georges a-t-il laissé d'argent, etc.

Les parents recommencèrent tout aussitôt la dispute de hier à cause de l'héritage ; les porteurs de mort et les autres louaient Monsieur le défunt ; les maîtres d'école étaient occupés avec leurs chants ; les compères et les commères eussent volontiers su ce que le défunt avait légué à ses filleux et filleules ; les garçons et les filles badinaient les uns avec les autres et il s'éleva à la fin un tel bruit, comme quand les Turcs courent en bataille. Sur le soir, les curés avec leurs maîtres d'école, la tête rouge comme un coq d'Inde irrité, partirent pour se rendre au logis, les autres tinrent bon jusque bien avant dans la nuit. Le lendemain matin, les uns étaient couchés dans le poêle, d'autres dans la grange et avaient horriblement dégoûlé. Et cependant, le bon M. Georges était couché dans l'église et personne ne pensait à lui.

A ce moment, on servit le dîner, M. Pierre n'eut pas plus tôt mangé la soupe qu'un messenger arriva, le priant d'aller tout de suite près d'un malade dans la filiale de Sans Nécessité. M. Pierre partit immédiatement.

M. Paul : C'est une vraie mortification, lorsque l'on commence à manger et qu'il faut se lever l'estomac vide pour faire quelques lieues ça et là. La bêtise des païsans est si grande que quand il leur vient dans la pensée, ils courent nous appeler que ce soit de jour ou de nuit. Et si l'on différât seulement une fois, en sachant qu'il n'y a aucune nécessité, alors les paroissiens commenceraient à tellement murmurer qu'on ne pourrait les apaiser.

M. Laurent. La difficulté est encore plus grande lorsqu'il faut visiter des malades infectés de quelques maladies contagieuses, et le danger est d'autant plus grand parce que

d'ordinaire, il faut aller le matin, à jeun, près de ces gens-là. C'est encore pire quand la chambre du malade est pleine d'ordure et de puanteur, comme il est de coutume chez les paysans. S'ils font une fumée de grains de genièvre, elle est si épaisse qu'on pourrait étouffer et lorsque le malade se lève dans son lit pour recevoir la Ste-Cène, il en sort une telle puanteur que le pasteur pourrait tomber en défaillance.

M. Paul. Nous discouons, mangeons et buvons lorsqu'au contraire M. Pierre, notre confrère, sera famélique, altéré, las et fatigué.

Sur ces entrefaites, M. Pierre rentra en riant de bon cœur. Il s'assit et avant que de manger ou boire quelque chose, il raconta le joli tour qu'on lui avait joué: Le gros Guillaume de *Sans-Nécessité* étant venu de la campagne au logis, tout brûlant de soif, avait bu un pot plein de lait, mais ayant trouvé au fond du pot une souris qu'il a presque avalée avec le lait, il en a eu une telle répugnance qu'il a dû rendre tout son lait, ce qu'ayant augmenté sa soif, il m'a fait appeler, et désiré que je lui donnasse l'Extrême Onction pour avoir entendu une fois prêcher que l'Extrême Onction fortifie l'homme, non seulement au point de vue spirituel, mais que souvent elle aide aussi à recouvrer la santé du corps. Je lui ai dit qu'il devait manger une livre de lard et autant de fromage et boire une bonne cruche de vin avec cela et qu'ensuite il pourra me faire dire si cette cure lui a été avantageuse.

M. Laurent : Je suis fâché que sans nécessité, M. ait dû faire à jeun cette fâcheuse promenade. Mangez pendant que je raconterai ce qui m'est arrivé. Le jour de Noël, pendant un vent impétueux et qu'il neigeait fortement, je fus appelé auprès d'une malade dans une filiale. Comme j'entrai dans le poëlle, je vis plusieurs femmes qui y étaient assises et je demandai où se trouvait le malade. L'une de ces femmes répondit: — Monsieur, c'est moi.

N'ayant remarqué en elle aucune maladie, je lui dis: — Pourquoi, par un si mauvais temps, sans aucune nécessité m'avez-vous appelé ici?

— Monsieur, répondit-elle, je confesse tous les ans le jour de Noël; or étant une vieille femme et vous encore

jeune, j'ai cru que vous seriez plus tôt ici auprès de moi, que je ne serais auprès de vous dans l'église.

Lui ayant dit ce qu'il y avait à dire, je retournai au logis, mais le temps s'étant écoulé, il fallut que j'abrégéasse tous mes offices ce qui occasionna de grands murmures.

La troisième fête de Pâques suivant, je fus derechef appelé auprès d'un meunier, dont le moulin était éloigné d'une bonne lieue. Comme j'entrais au moulin, le meunier montait l'escalier, portant un sac de blé pour le moudre et il me dit: — Monsieur, entrez seulement au poëlle. Dans un moment, je serai à vous. N'ayant point trouvé de malade au poëlle, je fis mettre à genoux le marguillier auprès du Vénérable, je sortis et donnai au meunier une forte réprimande dont il se soucia peu. Il me donna de rudes paroles. Il faut, dit-il, que je livre une grande vente; je ne puis donc arrêter le moulin, je n'ai d'ailleurs personne qui puisse moudre à ma place et cependant après Pâques vous voulez avoir mon billet de confession. Une autre fois, mon vicaire fut cherché sur le minuit, par un temps pluvieux, par le fils d'une femme qu'il avait administrée quelque temps auparavant. Elle n'était point plus mal, mais la femme lui dit qu'ayant le temps long puisqu'elle ne pouvait dormir, il devait pour tuer le temps lui prier un chapelet.

Ces discours prirent fin avec le repas et les trois convives s'en allèrent au jardin prier les Vêpres dans la maison d'été.

Mais il fallait qu'ils passassent devant la grange où était une longue table bordée de frères, de sœurs, de beaux-frères, d'oncles, de tantes, de neveux et nièces du curé, tous ceux-ci étaient de bonne humeur. Comme ils virent passer les ecclésiastiques, ils leur crièrent de venir leur faire raison.

M. Pierre et M. Paul n'en avaient nulle envie, citant le proverbe:

Qui se mêle parmi le son...

Mais le sage M. Laurent les y décida quand même. Ils allèrent donc auprès d'eux et quand ils eurent un peu discuté, l'un des paisans s'écria: — M. Laurent, moi et vous avons ci-devant été camarades d'école, si mon père

m'avait laissé apprendre, je serais aussi présentement un Monsieur comme vous êtes.

M. Laurent. Mon ami, c'est une autre chose d'aller en classe et une autre chose d'apprendre. Je me souviens que vous avez fréquenté l'école avec moi, mais je me ressouviens aussi que vous n'avez pas appris et étudié avec moi: vous aimiez mieux la fourche à fumier que les Rudiments, c'est pourquoi sur les avis du maître d'école votre père vous a retiré de la classe pour vous mettre au travail. C'eût peut-être été votre plus grand malheur, si votre père vous avait fait étudier. Vous avez le crâne tout à fait dur et épais, la science eût pu difficilement y pénétrer. Il est vrai que si on vous eut laissé faire vos classes avec les autres, à la fin votre père vous eût pendu une épée au côté, avec quoi tous les ans, quatre ou six semaines pendant les vacances, vous vous eussiez promené d'une extrémité à l'autre du village, mais après tout vous fussiez devenu un soldat ou un maître d'école de village et ces deux espèces d'hommes ayant de tout temps eu pour héritage que dans leur vieillesse ils doivent se laisser inscrire au rôle des mendiants, rendez grâce à Dieu de votre état et tâchez d'y vivre content.

Les ecclésiastiques prirent congé, dirent leurs Vêpres et enfilèrent derechef un discours.

M. Laurent. Je ne puis prendre en mauvaise part ce qu'a dit ce bonhomme, car les gens du commun pensent et parlent généralement de même. Souvenez-vous, Messieurs, des condisciples que vous avez eus depuis les basses classes jusqu'en théologie; plusieurs ont commencé d'étudier, mais ils n'ont pas continué parce que le maître n'ayant pu obtenir tel entonnoir avec quoi il eût pu leur infuser la science dans la tête, mais qu'étant d'une telle stupidité ils n'ont pu concevoir aucune leçon, — ou d'une telle malice, et parce qu'ils n'ont rien voulu apprendre, les verges ayant aussi été rompues en vain sur eux, — ils se sont enfin ennuyés des coups, sont devenus tisserands, tricoteurs, tanneurs, mégissiers, etc. Les uns sont montés avec le commun un peu plus haut dans les classes, mais s'étant lassés de porter les livres, ils ont pris en place le mousquet, ils

ont mieux aimé être sous la canne du sergent que sous la férule du maître d'école. Des basses classes, nous sommes entrés en philosophie, alors quantité d'eux sont demeurés en arrière, les uns sont devenus marchands, d'autres laquais et homme de chambre, les uns péagers, les autres ont de bonne heure pris des femmes et loué des cabarets, les uns ont appris la musique et sont devenus maîtres d'école, des autres ont voulu voyager, sont allés à Rome voir le pape et expérimenter comment on mange ailleurs les poissons frits. D'autres enfin, ont appris l'arithmétique et sont devenus présentement: M. l'administrateur, M. le maître d'hôtel, M. le Baillif, M. le Trésorier, M. le greffier du péage, M. le grand forestier, etc.

La philosophie finie, la plupart d'entre nous se sont faits religieux; nous avons tenu bon jusqu'en Théologie et l'on nous a reçus au séminaire où nous avons dû être dressés pour la charge d'âmes. Quand on pense aussi au passé, on trouve deux choses 1° que dès notre jeunesse jusqu'à l'âge de 24 ans, il nous a fallu porter le pesant sac d'école. Quelle grande difficulté ça a été et quelles fâcheries sont survenues, personne ne le sait que nous. Notre jeunesse d'alors et le défaut de mûres considérations nous ont aidés à porter le fardeau, mais quand nous y pensons présentement, la promesse assurée de la meilleure cure de tout le Diocèse ne pourrait persuader aucun de nous de se charger encore une fois de ce qu'il a souffert. La seconde est que nos autres condisciples, qui n'ont pu ou n'ont voulu se rendre capables d'exercer la pénible charge d'âmes, nous regardent maintenant d'un air fier et dédaigneux, ainsi M. Idiot Glorieux, officier d'Arcadie, qui me laisse avec les païsans, attendre hors du poëlle, lorsque j'ai quelque chose à lui dire. Et cependant, lorsque nous corrigeons leurs arguments, nous avons trouvé dans leurs compositions de plus grands boucs qu'ils n'ont présentement de chevaux.

M. Pierre : Un pasteur qui veut bien s'acquitter de sa charge a tant à faire qu'à peine il a le temps de prendre le sommeil nécessaire et mon beau-frère, ce grossier païsan, a l'air de dire que nous sommes si bien à notre aise. Ce sac à vin peut siffler et chanter en tenant la charrue; quand

il est dans la grange, le fléau à la main, il fait toutes sortes de singeries. Pendant ce temps, il faut que je sois sur les livres, que j'étudie, écrive et prie; près de quoi, je deviens souvent mélancolique que tout boire et manger me répugne. Si le Dimanche vient et que l'office soit de Dominica, j'ai toujours deux heures à prier, deux heures pour tenir l'office et le sermon, une heure et demie pour le catéchisme et les Vêpres et si cela doit se faire dans la Filiale, j'ai deux heures à marcher çà et là, souvent je suis aussi appelé près des malades, de manière que le soir je suis tellement abattu que je me mets au lit sans boire ni manger. Tous les jours de la semaine, il faut que nous étudions, et quand on monte en chaire, les païsans remarquent tout aussitôt si l'on a un sermon étudié ou non, hormis que l'on ne veuille faire comme certains ecclésiastiques, lesquels n'ont chez eux d'autres livres qu'un ou deux prédicateurs français où ils apprennent par cœur un sermon. Je vous rapporte ici qu'un de ces pasteurs, ayant desservi un an sa paroisse, alla joindre l'officialité et dit: Messieurs, donnez-moi ou une autre cure ou un autre livre, car ayant déjà débité tous mes sermons, je n'ose les répéter de crainte que mes auditeurs ne le remarquent.

SECOND DISCOURS.

Le temps de la Dédicace de l'Eglise de Patience étant venu, M. Paul Ardent de Charité, curé du lieu, invita à une soupe de Dédicace Messieurs ses deux voisins souvent mentionnés, lesquels comparurent de bonne grâce, et après avoir vaqué à leurs Offices, ils parlèrent de choses et d'autres. Il fut dit combien la langue caustique des païsans exagère, avec quelle facilité les paroissiens font d'une mouche un éléphant, pour quelles raisons les religieux sont bienvenus auprès du commun et plutôt mal vus des pasteurs auxquels ils enlèvent force bénéfices sans avoir l'air d'y toucher.

M. Laurent : Un jour, je trouvai deux païsans en chemin, lesquels me dirent que c'était la quatorzième fois qu'au nom de toute la communauté, ils accusaient leur maître d'école, qu'aussi, ils avaient déjà fait de grands frais, mais qu'ils ne pouvaient obtenir sa cassation, encore

qu'ils eussent avancé les plus importants griefs contre lui, qu'on les avait toujours renvoyés avec ces paroles: que le pauvre gourmand ayant femme et enfants, on ne pouvait pas si facilement le mettre à l'aumône et en misère; que c'est un vieux serviteur, que même on ne casse pas un vieux vacher parce qu'il est vieux, etc. Le vieux goinfre, se reposant là-dessus, ne donne à personne ni au curé, ni au maire, aucun bon mot; cependant nous faisons beaucoup de frais, lorsqu'au contraire, dit le maire, je me confie de faire casser notre curé avec six batz. Lui ayant demandé de quelle manière il s'y prendrait, il me répondit: — M. notre curé est un homme vigilant, édifiant et sobre, néanmoins, il ne me coûterait pas plus de six batz pour le débusquer de la cure dans l'espace de quatre semaines; voici comme: il est connu que plusieurs grosses dondons roulent et mendient çà et là dans le pays; quand l'une d'elles viendrait à ma porte, je ferais avec elle le contrat suivant: je lui donnerais trois batz et dirais qu'elle doit aller s'asseoir hors du village derrière une haie et que quand elle me verrait venir avec deux autres compères, elle se mettrait à pleurer, qu'après que je lui en aurais demandé la raison, elle dirait qu'ayant été devant la maison de cure pour demander une aumône, le curé l'a fait entrer au poëlle et qu'ayant été toute seule au logis, il l'avait violée. Je dirais encore à la femme qu'elle doit se plaindre de son mieux contre le curé. Alors, je lui donnerais encore trois batz. Cela étant ainsi machiné, je prendrais avec moi deux des meilleurs amis du curé, et par un autre prétexte, je les mènerais au lieu destiné. Après que la femme aurait fait sa déposition selon l'instruction que je lui aurais donnée, je la prierais de n'en rien dire à personne et pour l'obliger à cela en apparence, je lui donnerais les trois batz promises en lui ordonnant de passer son chemin. Ensuite, je témoignerais à mes deux compagnons du mortel chagrin que je ressens du malheur du curé, je les conjurerais de n'en rien dire à qui que ce fût. D'abord après, je tomberais en discussion avec le curé, je l'accuserais d'avoir violé une coureuse et je le convaincris par la déposition de ses deux meilleurs amis, moyennant quoi, je le rendrais tellement suspect qu'il serait envoyé en une moindre cure.

Cette inspiration diabolique excita une vive indignation de la part des trois convives et M. Laurent assura qu'il en rapporterait une preuve établissant qu'un excellent prêtre tomba victime d'une pareille imposture.

Le dîner était servi, les trois convives se mirent à table. Le maître d'école les servait, ils étaient gais et de bonne humeur, ils burent une ou deux bonnes santés, comme du Révérendissime Ordinaire, de son suffragant, du Vicaire général, des conseillers, du doyen, etc. Le repas ayant pris fin, M. Paul invita ses deux convives à faire un tour de promenade dans la campagne. La cuisinière était de bonne humeur, car son maître lui avait permis d'aller une demi-heure à la danse. Cette autorisation ne plut point à M. Laurent et cette divergence de vues donna lieu au discours suivant :

M. Paul : Mon maître d'école est un bon garçon, mais ma cuisinière a été allaitée d'une tigresse ; elle ne se laisse rien dire et je ne puis la mettre à la raison qu'avec de bonnes paroles. Elle entend le ménage et y prend bien garde, mais son mauvais caractère me fait beaucoup souffrir.

M. Pierre : Je la congédierais et en plaiderais une autre ; je ne garde aucune cuisinière longtemps, d'abord qu'elles commencent de vouloir dominer, je les paye et les renvoie. La première année qu'un curé a une ménagère, elle l'appelle M. le Révérend Curé ; la deuxième année, elle dit simplement M. le Curé ; la troisième année, elle ne dit autre chose que : vous, donnez-moi de l'argent. Quand elle parle sur ce ton là, il est temps qu'on lui écrive sur le dos le congé avec la porte de la maison. La première année, la cuisinière dit au curé : vos vaches, vos poules. La deuxième année, notre vache a un veau ; nos poules font des œufs ; il faut que je mette notre lit au soleil. La troisième année tous les mots sont dans la première personne : ma vache, mes poules, mon lit. Holà, il est temps de leur faire passer la porte ; c'est pourquoi je n'en garde aucune plus de trois ans.

M. Laurent : De trop fréquents changements amènent la ruine d'une cure. Il faut convenir qu'on trouve très

rarement une bonne fidèle, intelligente, vertueuse et consciencieuse cuisinière et que d'ordinaire elles sont parentes des cinq vierges folles. Je trouve cinq sortes de vices dans les femmes qui ont coutume de donner des ménagères. Le premier vice est la jaserie ou plutôt la mauvaise langue effrénée. Par leur débridement de langue, elles enveloppent dans toutes sortes de pièges, avec quoi elles causent aux curés plusieurs graves incommodités. Le deuxième vice est la colère qui éclate tantôt contre les valets, tantôt contre les voisins, ce qui remplit la maison de cure de criaileries et de disputes. Même, il y en a qui répandent leur venin contre le curé, disputant effrontément avec lui, le contredisant hardiment en face, comme une paysanne son Jean. Il faut qu'une telle vierge folle soit congédiée sur l'heure. Le troisième vice, c'est la paresse qui quelquefois devient telle que la cuisinière aurait volontiers une servante qui la servit; vice qui est encore accompagné d'un autre: c'est qu'elle ne pense qu'à boire et à manger, ce que le curé ne peut empêcher, la ménagère ayant la clef de la cuisine et de la cave. De là s'ensuit le quatrième vice qui est que telles personnes si bien entretenues deviennent amoureuses et ont sans cesse le mariage en tête, d'où il vient par là au pauvre pasteur un grand danger et dommage; danger d'être ruiné parce que la ménagère reçoit secrètement son galant de nuit auprès d'elle et qu'un tel coquin, voyant son avantage, prend chez le curé ses meilleurs effets. Danger, à cause de la réputation, ainsi quand une telle personne devient enceinte d'un autre, le curé est soupçonné lui-même. Il peut aussi très bien arriver que la personne accuse le pasteur même d'être le père, encore qu'il soit innocent, et qui plus est, il se trouve des garces si malicieuses, lesquelles ayant eu à faire avec un autre en fait d'impudicité, cherchent à faire tomber le pasteur afin que comme père putatif de l'enfant, il se rachète, avec quoi elle épouse le vrai père de l'enfant.

Je connais un ecclésiastique qui s'étant arrêté malgré lui dans un grand repas jusqu'un peu avant dans la nuit, s'en esquiva à la fin secrètement et s'en alla sans lumière au logis. Ayant appelé la servante, qui était déjà couchée,

pour lui apporter une lumière, cette effrontée arriva n'ayant que la chemise et la robe qu'elle tenait d'une main. Tout en présentant la lumière, elle laissa tomber la robe et fut assez longtemps jusqu'à ce qu'elle l'eût ramassée. Tout aussitôt, le curé lui fit une sanglante réprimande et lui donna en même temps son congé. Un domestique de la maison ayant grondé à l'encontre, disant que ce n'était pas là une manière, il fut aussi congédié. Peu de temps après, les deux individus se marièrent ensemble et la femme accoucha avant le terme. Ensuite, le curé trouva sous la paille du lit tant de la cuisinière que du serviteur, une grande quantité de chemises, de cravates, de mouchoirs, de nappes, de serviettes et autres qu'ils avaient destinés pour les prendre avec eux.

Il y a plus de trente ans que j'ai connu un jeune prêtre tout à fait pieux, auquel on joua un tour diabolique. Il avait reçu comme ménagère une simple fille mendicante qui était venue demander l'aumône à sa porte et qui n'avait plus ni père ni mère. Pendant quelques années tout alla très bien, mais le maire du lieu, qui tourmentait le curé de toute manière, entra en secrète intelligence avec la cuisinière pour apprendre d'elle ce qui se passait au logis, seulement la confiance devint si grande que le maire engrossa la cuisinière. Alors il lui donna une pièce d'argent et l'instruisit qu'elle devait avancer que le pasteur avait commis cette faute et là-dessus s'en aller en un lieu étranger sans qu'on la connût. La fille ayant suivi en tout le mauvais conseil, aussitôt le maire en informa le supérieur ecclésiastique, et en appela aux témoins en présence desquels la fille avait parlé. Encore que le curé persistait dans la négative, il fut tellement grevé par les témoins qu'il fut cassé de la cure et mourut peu de temps après, profondément chagriné. La fille ayant appris tout cela en eût un vif repentir et vint attester par serment l'innocence de son maître, ce qui fut d'autant plus avéré que le maire n'en fut pas plus tôt averti qu'il prit la fuite et fut dès lors invisible.

M. Laurent ajouta : Le cinquième vice dont plusieurs servantes sont infectées, c'est l'infidélité. Si la ménagère

est infidèle, le curé ne pourra empêcher, malgré tous ses soins et toute son inspection, le dommage qu'elle lui cause secrètement. S'il constitue l'une des servantes pour contrôler l'autre, de deux choses, l'une arrivera; ou il y aura entre elles une guerre continuelle et tant de disputes qu'à la fin le curé les congédiera, de manière que toutes les nouvelles lunes, on verra une autre servante à la cure. Ou bien, l'infidèle cuisinière remarquant qu'elle est surveillée partagera ses larcins avec l'autre servante; voici comme. De temps en temps elle lui permet de vendre un pain, alors elle peut sans empêchement vendre au boulanger un sac de grain pour s'acheter une nouvelle robe; elle ne dira rien quand la servante du bétail donne au maquignon un pot de beurre, et prend pour cela de l'étoffe pour un mouchoir ou un tablier, parce qu'ensuite la cuisinière ose mesurer au charretier dix sacs de grain et n'en accuser que six au curé: quand le charretier retourne, il lui apporte au lieu de l'argent restant une fine pièce de lin. Quand la servante du bétail fait raccommoder ses souliers, elle donne chaque fois au cordonnier un bon fromage, et la cuisinière ne le paye qu'avec du salé et du lard; mais il est poli et il apporte à la servante du bétail des souliers neufs pour son nouvel-an. Ayant dû pendant l'année plumer les oies, elle peut déjà donner pour récompense à la femme du cordonnier autant de plumes qu'il en faut pour un coussin.

Quant au tailleur, il ne demandera pas d'autre paiement que de la farine pour la cuisine, aussi toutes les fois qu'il apporte un habit, il a son boire et son manger. Ce qu'il ne consomme point, il peut le prendre avec soi au logis et dire à sa femme que quand elle a besoin de lait pour les enfants, elle n'a qu'à venir le quérir à la cure et qu'elle y trouvera aussi de temps en temps un coin de beurre frais au fond du pot.

Si la sœur de la servante du bétail va avec elle sur les prés du curé, elle emporte avec soi au logis, autant de fourrage qu'il en faut pour nourrir une génisse; la sœur ou belle-sœur de la cuisinière osera, sans hésiter, venir avec un grand panier et quérir autant de pois, de lentilles, d'orge, de lard, de viande, de beurre qu'elle peut porter.

De cette manière, les deux servantes vivent dans une parfaite union, tellement que le curé croit que tout va bien et de bonne foi au logis.

Point n'est facile de le détromper, et si ce sont les parents qui l'essayent, les servantes sont tout de suite armées de ce bouclier général: Quand les parents viennent, disent-elles, nous ne pouvons leur donner assez pour le voyage; quand nous leur avons rempli tous les sacs et paniers, ils font comme les femmes des Hébreux, qui empruntèrent toutes sortes de choses à leurs voisins d'Égypte, mais ne les restituèrent point. Et la cuisinière ajoute que les parents la haïssent parce qu'elle veut défendre les intérêts de son maître.

D'autres cuisinières font même du négoce avec leur propre curé, alors il est trompé que les larmes lui sortent des yeux.

M. Pierre. J'ai expérimenté les vices des cuisinières, j'en eus quatre dans un an et celles-ci ressemblaient aux quatre saisons de l'année.

Au printemps, je plaidais la première. Elle demeura dans mon service ce quartal de printemps. Mais pour cette même raison qu'elle était comme le printemps, je la congédiai. Au printemps, les campagnes et les bois, les jardins et les arbres s'habillent de toutes sortes de couleurs et quand on entre dans un jardin où il y a différentes fleurs, on voit, presque tous les jours, une nouvelle décoration. Il en allait ainsi avec ma cuisinière; elle avait toujours quelque chose de nouveau en habit, du moins, un autre ruban sur la tête. Elle ne recevait pas plus tôt 2 sols, qu'elle troquait avec quelqu'un l'ornement précédent et donnait les 2 sols de retour, encore que souvent le précédent fut plus beau et plus précieux que le nouveau. Au printemps, les oiseaux commencent à chanter, cette personne m'a tellement rempli la maison de cure en chantant qu'elle m'a tout à fait ennuyé, mais ce qui m'exposa au plus grand danger et me consterna entièrement fut ceci: les oiseaux couvent au printemps et cette coquine ayant fait faute avec un garçon, devint enceinte. Les autres femmes l'ayant remarqué en elle, on en parla mal dans tout l'endroit, et

moi seul n'en sachant rien, je fus innocemment soupçonné, J'en fus premièrement averti par un religieux qui l'apprit dans différentes maisons où il avait été. Tout aussitôt, je la congédiai, mais elle n'enleva le soupçon que l'on avait de moi que jusqu'à ce qu'elle eut épousé celui dont elle était enceinte. Aussi leur ayant défendu toute entrée à la maison de cure, je leur annonçai l'amende de l'Eglise et je sollicitai l'exécution jusqu'à ce qu'elle suivit avec quoi mon innocence fut mise en son plein jour. Là-dessus, je plaidai une autre servante, laquelle passa l'été chez moi.

Elle ressemblait tout à fait à l'été. En été, tout vient à maturité et les granges sont remplies de foin et de la récolte, à quoi un grand soin est requis. Cette cuisinière était diligente et assidue, infatigable au travail, savait tout bien entreprendre, de manière qu'elle me rapporta beaucoup. Mais, comme l'été est chaud, de même cette personne était pleine de feu, ardente et colère, elle disputait, grondait et injurait tout le jour. Elle ne donnait à personne un bon mot et comme en été, souvent on entend bruire le tonnerre, de même elle faisait un tintamarre continuel et frappait de temps en temps, de manière qu'aucune servante ou ouvrier à gage ne pouvait supporter sa mauvaise humeur. Moi-même, je n'obtenais aucun bon mot d'elle. Elle continuait son travail et quand je voulais prendre mes repas, il n'y avait pas encore de soupe au feu et quand je l'avertissais, elle me répliquait qu'il n'y avait aucun remerciement à mériter et qu'encore qu'elle emploierait toute la diligence possible, je ne la reconnaîtrais point. Cette manière ne me convenait nullement parce que j'eus le nom comme si je n'étais pas maître dans la maison de cure, mais bien la cuisinière et aucun mercenaire ne voulant plus travailler chez moi en payant, il fallut donc que je me défisse de cette mauvaise pièce.

L'automne étant venu, j'obtins une servante du *pays Aigris*. Elle était tout à fait naturalisée selon sa patrie, car son regard était toujours fier et plein d'aigreur, et comme l'automne est désagréable à cause des épais brouillards, des fréquentes pluies, des frimas, des nuits, des courts jours, de la flétrissure des feuilles et que tout a

comme perdu la vie dans la campagne, de même il n'y avait presque plus de vie dans cette personne, elle faisait toutes choses avec dédain, murmure et lenteur et étant déjà âgée, elle était malpropre et très sale. Dans ses yeux, il y avait un épais brouillard qui de temps en temps se changeait en une pluie, à quoi le nez contribuait aussi, de manière que son calendrier marquait toujours un temps humide. Je connais un curé d'une vie édifiante et d'une vertu particulière; celui-ci a une servante insupportable, du visage de laquelle souvent les gouttes tombent dans les viandes, particulièrement quand elle fait la pâte. Mais ce curé est d'une telle perfection que sachant et voyant cela, il sait néanmoins tellement se vaincre, qu'il n'y remédie pas et qu'il garde la servante. Mais telle perfection me fut impossible, je la congédiai et j'obtins la quatrième servante à l'entrée de l'hiver. Celle-ci se conformait parfaitement au temps d'hiver. En cette saison, on engraisse les oies, les bœufs et les vaches. Cette quatrième servante avait planté son piquet près du fourneau, avait son rouet à filer devant soi, mais elle ne l'inquiétait pas trop. Son meilleur travail étant de boire et de manger, de dormir et ne rien faire, ce qu'aussi lui profita très bien, car elle devint grosse et grasse. Les vaches, les veaux, les bœufs, au contraire, devinrent maigres, car elle n'en avait aucun soin et la servante du bétail à son exemple devint fainéante et négligente. Les longues nuits convenaient très bien à ces deux-ci, elles ne se lassaient point d'être couchées. On avait fait de bon vin cette année-là, le vin nouveau était fort à leur goût et au lieu de prier, le soir, le chapelet, elles buvaient un pot de vin nouveau pour le bonsoir. Là-dessus elles reposaient parfaitement bien. Quand elles devaient se lever le lendemain de bon matin, le lit chaud était plus agréable à la cuisinière que le poêle froid; il fallait que la servante du bétail le chauffât. La cuisinière demeurait dans son repos disant qu'elle ne se portait pas bien.

Comme en hiver, la neige embellit tout et couvre d'un beau blanc tapis tout ce qui est haïssable de même, ces deux dondons excellaient à embellir leur peu de valeur. Mais mon ménage tombant entièrement en ruine, je fus aussi contraint de congédier ces deux femmes et là-dessus, j'eus

le nom comme si j'étais mauvais, parce que je n'en gardais aucune. Je suis affligé des servantes comme St-Pierre, mon patron, et si ma cure le rapportait, je prendrais un cuisinier.

On était au temps de la moisson et la Dédicace tombait sur la fête de St-Jacques. Les trois convives qui, tout en discourant, étaient arrivés dans les champs, remarquèrent que les récoltes paraissaient très inégales.

M. Pierre : On pourrait facilement deviner quels sont les champs du curé, car ce sont toujours les plus mal venus et cependant la cause n'en est pas à la terre. Je puis bien m'imaginer à qui en est la faute.

M. Paul : La plupart des revenus de ma cure consistent en champs et en prés, mais je ne puis les faire valoir comme un séculier. Je m'explique: M. mon prédécesseur a gardé valets, servantes et bœufs pour cultiver les biens. Ainsi, j'ai fait; mais j'y ai éprouvé tant de dommages qu'il m'a fallu prendre un autre moyen; le valet et les servantes étaient sans cesse en disputes et quand ils vivaient en très bonne union, il en résultait des choses qui avaient mains et pieds. Il est connu que ces sortes de gens n'ont aucun bonheur avec le bétail, ainsi, au lieu de travailler, ils font l'amour; de nuit, ils veillent ensemble. De jour, ils se couchent à la campagne derrière une haie; le travail est négligé ou tout n'est fait qu'à demi. Ils sont rarement prévoyants, ils ne prévoient pas ce qu'il y a à faire, si on ne le leur dit pas, ils demeurent les bras croisés, d'où s'ensuit que les champs ne sont pas travaillés dans les vraies saisons. Ils sont paresseux, lents et négligents; cependant, ils veulent être mieux nourris que dans la maison d'un païsan, sur quoi le poète a pu dire:

*« Presbyterum famuli sunt omni tempore pigri,
Sudant quando vorant frigerunt, quando laborant .*

Nous avons parlé des infidélités des servantes, mais celles des valets! Ils peuvent vendre à vil prix plusieurs gerbes aux voisins, ils peuvent mener l'engrais sur les champs d'un autre, prendre de la semence au double, semer la plus petite partie et vendre le reste. Quand ils se font donner une cédule du maréchal et du charron, ils y font

mettre un tiers de plus, parce qu'ils ont bu de compagnie pendant l'année. Tout est négligé, à la fin de l'année, les valets et les servantes sont gras comme des blaireaux, mais les vaches et les bœufs sont maigres comme des squelettes. Ayant amodié les biens à un locataire, j'en ai eu encore plus de dommages. J'ai donné la moitié de la semence, et il a fallu que je crusse que le païsan fournissait l'autre moitié. Mais il en a tant demandé que ma portion seule a été suffisante. Il menait sur ses champs la plus grande partie de l'engrais. Quand les gerbes étaient partagées, j'avais le choix des deux morceaux, mais chaque fois, j'obtenais le moindre à cause que la servante choisissait le plus grand, voici comme: Les gerbes étaient liées tout à fait lâches, de manière que de trois on eût pu en faire deux, et il liait tellement celles de l'autre tas que la servante ne les prenait point à cause de leur petitesse. Il a fallu que j'en passasse par là. A présent, je fais tout labourer en payant, le travail est très mal fait, et si je raisonne beaucoup avec le païsan, il me donne de mauvaises paroles. Si je change, j'en obtiendrai un autre peut-être pire. Quant à tous les autres dommages, herbes, fruits et choux que l'on me vole, je n'en dirai rien.

M. Pierre : Et cependant, si le curé demande son bien qui lui est nécessaire pour vivre, on le publie comme un prêtre rongé d'avarice. Les religieux sont exempts de toutes ces fâcheries, ils quêtent si souvent qu'ils veulent et ils obtiennent tout par prière. Tandis que pour leur pasteur plusieurs paroissiens refusent de s'acquitter. Si la dîme n'est pas payée et s'il implore le bras séculier, il s'attire beaucoup d'ennuis. Les officiers ne refusent point l'assistance, mais la diffèrent de jour en jour, afin de maintenir l'ecclésiastique dans la soumission qui leur agréé.

M. Laurent : Mes paroissiens ne me livrant pas tout mon revenu, j'offris un jour de remettre la dette aux pauvres qui ne pouvaient me payer, ajoutant qu'ils devaient simplement me le dire. Là-dessus, un débiteur, qui me devait considérablement, arriva avec habit tout déguenilleux et me pria de lui remettre sa dette. Je le fis. Dès qu'il fut dehors, il rencontra un païsan et lui dit: Aujourd'hui, tu

m'as mérité une bonne journée. L'autre me rapporta le propos. M'étant ultérieurement informé, j'appris que le déguenilleux était un homme fort à son aise, et qu'il avait emprunté le vieil habit. Quand je lui reprochai cette tromperie, il répondit: Chacun s'aide comme il peut.

M. Paul : Chacun vole le curé, en disant: il a assez sans cela. De nuit, ils prennent la dîme sur ses champs et quand ils lui livrent ses rentes, ils lui donnent le plus mauvais grain mêlé d'ivraie et de poussière. Je passe sous silence d'autres tromperies dont on pourrait remplir de gros volumes.

M. Laurent : Ces trompeurs n'en demeurent pas là; les séculiers usurpent souvent les pieuses fondations. Rucherus *in M. P. cap. 6* en parle fort à propos quand il dit: Présentement, dans le monde, le gage est une chose, la délivrance du gage est une autre. Promettre est une chose, tenir est une autre.

J'en puis donner une preuve avec mon propre livre de paroisse dans lequel sont marqués vingt-six journaux de champs et prés lesquels appartinrent autrefois à la cure, aussi les aboutissants et les places sont nommés, mais ceux-là étant morts il y a plus de 100 ans, celles-ci ont la plupart perdu leurs anciens noms. Il est vrai que je sais bien comme il peut être arrivé, après l'irruption des Suèdes, un chacun s'est attiré ce qu'il a pu obtenir, particulièrement les biens ecclésiastiques furent donnés au pillage.

M. Paul : Le partage de nos revenus est très inégal, les uns ont trop, les autres trop peu, mais on pourrait faire un tel partage qu'un chacun aurait assez. Si le Révérendissime Ordinaire relevait tous les revenus des curés, il pourrait procurer à un chacun autant d'argent, de vin et de grains qu'il en faut pour l'entretien d'un ou plusieurs prêtres.

Les trois personnages continuèrent encore à discourir fort longuement sur ce thème-là, passant successivement en revue tous les abus qui se produisent, et les déplorant amèrement.

TROISIEME DISCOURS

Messieurs les deux convives habituels comparurent à la Dédicace de la Ville de Persécution auprès de M. Laurent, où après avoir vaqué à leurs exercices pieux, ils enfilèrent incontinent ce troisième et dernier discours.

M. le maître d'école de l'Eglise de Patience ayant manifesté fort aigrement le ressentiment qu'il avait éprouvé à la Dédicace dernière, les habitudes de ces Messieurs firent l'objet de plusieurs remarques et l'on cita la lettre du vieux curé de campagne de 1516 qui prouve bien qu'à cette époque déjà, MM. les ecclésiastiques et leurs régents ne vivaient pas toujours en paix.

Le midi s'étant approché, M. Laurent pria ses deux convives pour le dîner et la conversation prit aussitôt un autre tour.

M. Pierre : M. notre confrère est vraiment très bien logé; nous autres, dans les villages, avons de pauvres petites maisons, et pourvu qu'elles soient un peu plus commodes que celles des païsans, les paroissiens s'imaginent que c'est bien assez. Nous ne pouvons obtenir aucune réparation, il pleut dans la maison, les murailles tombent, tant et si bien que le pasteur doit faire réparer à ses propres frais; ce qu'ayant vu, les païsans ne veulent plus rien faire du tout.

M. Laurent : Je le sais, néanmoins, je demeurerais dix fois plus volontiers dans un village que dans une ville. C'est la crainte des voleurs qui m'a amené ici. Au village, les voleurs entrent par force à l'église et à la cure. Mais quand nous avons des réparations à faire, il n'est point aisé non plus d'y parvenir. Nos sermons sont critiqués, on veut du sublime, et d'ailleurs nous sommes entourés de malicieux.

M. Pierre : Les païsans aiment les sermons relevés, quand il n'y a pas bien du latin dans un sermon, ils ne le louent point. Ils ne comprennent pas le latin, mais ils l'entendent volontiers.

M. Laurent : Parlons des autres habitants; ici, j'ai aussi des Hébreux qui me causent bien des incommodités, mais il est inutile de s'en plaindre à l'Officier, car ils lui rapportent plus que les mouches à miel, lui donnent plus

et du meilleur lait que les meilleures vaches de la Suisse.

Il y a quelques années, un chrétien qui avait fait contrat avec un juif et qui ne put prouver son paiement, fut condamné de payer une seconde fois, sur quoi il s'attrista tellement qu'il tomba dans la rage et mourut.

Mais d'autres leur jouent aussi des tours. Je me souviens qu'un étudiant fit le mauvais tour suivant: Un marchand juif lui avait offert un beau et fin drap, lequel ayant plu à l'étudiant, il acheta la pièce entière. Le marchand se laissa persuader de livrer le drap sans paiement. Aussitôt, l'étudiant vendit le drap à vil prix à un étranger et avec cet argent, s'acheta un habit de même drap chez un tailleur. La première fois qu'il sortit avec son nouvel habit, le marchand juif vint près de lui en souriant et dit: — M. Jean Georges, cet habit vous convient à merveille, quand voulez-vous me le payer? — Que t'importe mon habit, répondit Jean Georges, je te donnerai cent coups de canne.

Sur ce, le marchand prit un de ses collègues avec lui et se rendit chez l'étudiant, mais ils furent mis à la porte. Voyant que le refus était sérieux, le marchand fit citer l'étudiant devant l'Officier. Mais là, l'étudiant prouva par le témoignage du tailleur qui avait préparé l'habit, qu'il le lui avait acheté à lui et vraiment payé. Alors le marchand fut renvoyé et condamné aux dépens. Non content de cela, l'étudiant commença un procès d'injures et de calomnies qui fut pendant à la Chancellerie pendant plus d'un an et à la fin, l'étudiant se laissa contenter avec 50 écus blancs.

Personne ne saurait approuver ce procédé, toutefois, il est véritable que juifs et chrétiens se dupent mutuellement.

Si d'Abraham, je passe à Sem, qu'on tient pour le premier gentilhomme, on trouve aussi mille peines et afflictions, particulièrement si l'officier a quelque chose à commander dans le lieu, et s'il est, en même temps, collateur, c'est encore pis; du reste, n'oublions pas que la lettre latine de notre vieux curé le considère comme notre premier tourment.

M. Paul : Ce qu'a écrit ce vieux pasteur, n'est que trop certain. J'aime mieux ne me rassasier qu'à demi dans ma maison, sans la visite des nobles que d'être souvent invité chez eux, et ensuite être tenu pour un laquais. Il faut qu'on dise le jour bien cent fois: Vos Grâces, et dans cent jours on n'a pas à se consoler d'une seule grâce. Je ne l'entends pourtant pas de tous les nobles.

M. Laurent : S'il me fallait partager les officiers, je les diviserais en trois classes; dans la première, je mettrais les bons officiers; dans la seconde, les médiocres; dans la troisième, les malicieux. Dans ma paroisse d'autrefois, j'ai trouvé un tel honnête officier, qui de sa vie n'avait reçu aucun présent; il est mort pieusement, il y a trois mois, dans un âge fort avancé.

Dans la seconde classe, appartiennent les officiers qui, tout en étant ignorants, ont une trop bonne opinion d'eux-mêmes. Ils feraient volontiers du mal, mais ils ne savent comment s'en prendre.

Dans la troisième classe, sont les officiers pleins de malice. Je vois en eux trois vices principaux: l'injustice, l'avarice et l'orgueil. Ces sortes de gens veulent être riches afin de pouvoir doter leurs enfants et leurs appointements n'étant pas suffisants pour cela, ils agrippent de tous côtés et commettent toutes sortes d'injustices pour amasser des richesses.

Je sais dire d'un officier de ce genre que pendant les vendanges, lorsqu'on encave le vin nouveau, il y a devant le trou de la cave une cuve qui est mesurée pour un demi-charriot, lors donc qu'un demi-charriot est dans la cuve, on lâche le robinet et le contrôleur fait un tiret avec de la craie. La vendange finie, on compte les tirets et l'on sait combien de demi-charriots ont été encavés, mais près de cela, tel tour était joué: l'un des fidèles pressureurs laissait de temps en temps le robinet lâché et portait une hotte pleine de vin nouveau après l'autre. On m'a assuré fort et ferme que dans une vendange plus de six charriots ont été ainsi escroqués.

Il y a quelques années qu'un tonnelier du seigneur me consulta sur ce qu'il devait faire quand il travaille dans

la cave du seigneur, que l'officier ayant dans la cave du devant ses propres tonneaux et son vin, il avait, en transvasant le vin, porté petit à petit de quoi remplir à l'officier un tonneau de trois charriots et demi. Item: qu'il fallait qu'il fit tout le travail de sa cave et qu'il lui donnât les moindres tonneaux pour rien, qu'à l'encontre, il devait mettre dans son billet d'autant plus pour le travail du seigneur. Qu'ayant tergiversé, l'officier l'avait menacé de cassation. Je lui répondis qu'il devait demander à sa petite fille ce qu'on a coutume d'enseigner au catéchisme et qu'alors il saurait de lui-même se rendre sage.

Avec le grain du seigneur se passent d'horribles tromperies; les dîmes ramassées et battues, le grain est reçu à boisseau comble, près quoi un tiers de reste est à espérer. Quand on livre les rentes, elles sont mesurées de même, afin qu'en les mesurant une seconde fois, il reste un monceau considérable.

Une servante qui a servi un officier a rapporté qu'un jour il reçut ordre de livrer au juif commissaire de vivres, quelques cents sacs de blé et d'avoine. Qu'auparavant, elle avait dû un jour entier porter de l'eau au grenier, que son maître, sa maîtresse et leur fille en avaient humecté le grain en le remuant de manière qu'il enflât beaucoup. Que son maître avait dit que ce n'était pas mal fait de tromper un juif, parce que celui-ci chargerait le grain sur un bateau où il s'enflerait nécessairement, il voulait donc le prévenir du profit. Ils cherchent à s'enrichir d'une autre manière: ils ne donnent aucun jugement selon la justice, mais selon le poids, celui qui donne le plus a droit. Si un délinquant donne la moitié de l'amende portée, elle lui est remise.

Le pasteur ne peut rien contre cela, qu'il crie, qu'il fasse ce qu'il voudra, tant en emporte le vent; c'est toujours le curé qui doit avoir troublé l'eau, mais l'officier est pur comme un ange. Si se plaint plusieurs fois, il s'attirera le renom d'être remuant, et finalement sera renvoyé au logis avec une forte réprimande. L'officier a de puissants patrons, desquels il a chèrement acheté la charge, il a toute sa famille qui parle en sa faveur; il a ses filleux, ses filleules, ses compères et ses commères.

A l'église, c'est encore autre chose. Quand chacun est dans ses dévotions, l'officier arrive avec sa cour. Quand personne ne pense encore de sortir de l'église, l'officier commence à défiler avec sa suite. Pendant que le curé est en chaire pour prêcher, l'officier mène quelqu'un avec soi hors de l'église pour finir des disputes et des plaintes. Dans la maison du baillif, il se trouve aussi quelquefois une couple de juifs avec une partie de païsans pour finir un trafic de bœufs contesté entre les uns et les autres. S'il reste en l'église, il regarde avec gravité autour de soi, il lit des lettres et la gazette, ou il tient avec son voisin un discours si sincère que si les orgues ne l'empêchaient point, les assistants l'entendraient aussi bien que le prédicateur. Il faut aussi que l'homme du commun s'étonne de leurs habits magnifiques, et qu'il voie qu'ils ont une toute autre manière de marcher, de se tenir debout, de tousser, de se moucher, de roter que le commun peuple.

J'eus ci-devant un officier, lequel quand il portait le pluvial dans les processions, s'en torchait le visage et le nez, car c'était dans les grandes chaleurs de l'été. Ils empêchent l'avancement de la gloire de Dieu, ils causent du scandale, usurpent les revenus de l'Eglise, ce qui est la raison pour laquelle il y a tant d'Eglises en si pauvre état.

L'arrivée d'un jeune garçon que M. Laurent avait recueilli par charité et qui lui rendait quelques services, fit dévier le discours sur d'autres sujets.

Chacun des deux convives loua l'intention de M. Laurent et fit remarquer que s'ils usaient de même, leur parenté pousserait de grands murmures. Eh quoi ! dirait-elle, M. notre frère, M. notre oncle, élève les enfants des autres et laisse ses plus proches parents dans la nécessité !

M. Paul. J'en ai l'expérience : mes frères et beaux frères sont éloignés de moi de dix lieues, chacun d'eux vient chez moi deux fois par an et me demeure sur le cou jusqu'à ce que leurs valises et leurs poches soient pleines. Dès qu'ils sont partis, d'autres les remplacent, car aucun ne veut moins moissonner que l'autre dans la maison curiale.

M. Pierre. Il en est de même chez moi. Quand l'un

sort, l'autre arrive. Tantôt les habits, tantôt la nourriture manque, l'un veut acheter un pré, un bœuf, l'autre veut réparer sa maison ou sa grange. J'ouvre la bourse et je paye. Si je ne le fais pas, la maison se remplit de murmures, si je le fais, il faut prendre bien garde de ne pas donner à l'un plus qu'à l'autre.

M. Laurent. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Je n'ai qu'un frère, j'en aurais volontiers encore un autre afin que les deux se rendissent sages. Il a tiré à lui la succession paternelle, disant: Mon frère, vous n'avez pas besoin de l'héritance paternelle, voulez-vous que l'on dise que vous avez partagé avec votre frère unique les cendres du cendrier.

Si je refuse une fois de satisfaire à l'une de ces demandes, tous mes bienfaits sont aussitôt oubliés. Il part furieux et les séculiers de me traiter de pincemaille. Si je fais à son gré, il en devient encore plus importun. Il arrive chez moi avec toute sa famille et ordonne plus en un jour que moi en toute une semaine. Si j'ai quelque étranger à table, il veut savoir la raison pour laquelle celui-ci est ici, il ordonne que je le dépêche au plus vite. Il m'est impossible de le satisfaire, en voici un exemple: J'avais deux canaris, il fallut que je lui promisse de lui en envoyer un. Je lui donnai le choix et afin qu'il ne put prétexter que je lui envoyai le moindre, je voulus qu'il prit avec soi celui qu'il avait choisi. Peu de temps après, ayant entendu chanter celui qui m'était resté, il se repentit de son choix et voulut faire un échange. Pour le contenter, je lui fis aussi présent de celui-là. L'oiseau étant mort peu après, mon frère se mit à dire que je ne le lui eusse pas donné si je n'avais su que le canari était vieux et malade. Il en arrive de même avec toutes choses.

Il faut donc nous armer de patience et penser que chaque situation a sa croix. Pour cette fois, cessons de discourir, nous verrons à la première rencontre, les moyens avec quoi nous pouvons diminuer toutes ces fâcheries.

Sur quoi, les trois convives se séparèrent fort civilement et regagnèrent leurs cures.

EDOUARD DIRICQ.